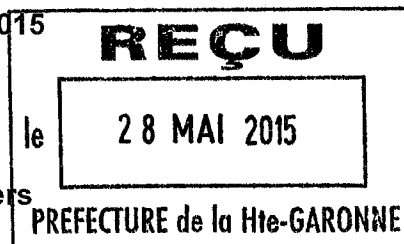


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 27 Mai 2015



16 - AFFAIRES JURIDIQUES

16.1 - Foncier : Cession d'un terrain situé à Colomiers

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, MME MARTI, MM TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CHOLLET, LAGLEIZE, MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Par délibération n° D.2012.06.08.16.4 du 8 Juin 2012, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine (SMTC) a approuvé la cession à OPPIDEA d'un terrain situé chemin des Ramassiers à Colomiers, pour une superficie de 12 992 m² environ.

Les parties de parcelles concernées sont à détacher des parcelles figurant au cadastre de Colomiers sous les n° 105 et n° 108 de la section BR.

Il s'avère que la délimitation définitive de l'emprise foncière concernée correspond à une superficie de 13 601 m², conformément au plan joint en annexe.

Les conditions financières du transfert foncier restent inchangées au prix de 50 euros hors taxe le mètre carré, soit un montant de 680 050 euros hors taxe.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la cession de ce bien

*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la cession des parties de parcelles à détacher des parcelles cadastrées BR 105 et BR 108, pour une superficie de 13 601 m² au prix de 50 euros hors taxe le mètre carré.

ARTICLE 2 : AUTORISE son Président à signer l'acte correspondant et tout document afférent à ce dossier.

ARTICLE 3 : DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget du SMTC à l'article 775.

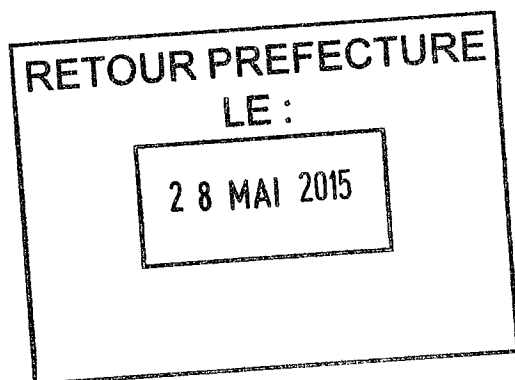
ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE MIDI-PYRENEES
ET DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

A Toulouse, le 6 mars 2015

France DOMAINE -Evaluations
Cité administrative- Bâtiment C- 5^{ème} étage
31074 TOULOUSE CEDEX

Monsieur le Directeur
Tisséo SMTC

Affaire suivie par Brigitte DEVILLE
7, esplanade Compans Caffarelli - BP 11120
31011 TOULOUSE cedex 6

Affaire suivie par : C. GOMEZ et P. ROUZIES

Mél. : catherine.gomez-fougere@dgfip.finances.gouv.fr

Mél. : pascal.rouzies@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 05 34 44 83 07

Vos réf.: BD/2014/7506

Nos réf.: 2014 149 V 2109

Objet : Cession d'un terrain à Colomiers

REÇU

le **28 MAI 2015**

PREFECTURE de la Hte-GARONNE
AVIS DU DOMAINE

Cession d'immeuble
ou de droit réel immobilier
(art. 11 de la loi 95-127 du 8/2/1995)

Tisséo COURRIER N° ARRIVÉE 16 MARS 2015	
POUR TRAITEMENT	
COPIE(S) POUR INFO	

1. **Service consultant** : Tisséo SMTC (affaire suivie par Brigitte DEVILLE)
2. **Date de la consultation** : demande du 22/12/2014, reçue le 24/12/2014,
demande de renseignements complémentaires en date du 16/01/2015 ;
Réponse du SMTC en date du 10/03/2015.
3. **Opération soumise au contrôle (objet et but)** : projet de cession d'un terrain à OPPIDEA sur le site du 3^{ème} dépôt de bus.
4. **Propriétaires présumés** : SMTC de l'Agglomération Toulousaine.
5. **Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération** :

Commune de COLOMIERS

Projet de cession, par le SMTC à OPPIDEA, d'un terrain de 13 570m² environ à détacher des parcelles cadastrées section BR n° 105 (38 447m²) et 108 (3 769m²).

Sur ce terrain, OPPIDEA doit aménager le futur échangeur qui permettra la desserte du dépôt de bus et édifier un programme de bureaux sur le surplus de la surface. La SHON envisagée de ce projet n'est pas connue pour l'instant.

D'après les informations communiquées par le SMTC (courriel du 04/03/2015), la Commune de Colomiers souhaiterait construire un projet en entrée de ville, mais pas dans l'immédiat, le marché des bureaux étant pour l'instant saturé dans ce secteur de l'agglomération.

Ce terrain est situé en bordure de la rocade RD 980 (rocade Arc en ciel).

6. Urbanisme - Situation au plan d'aménagement Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous-sol - Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers :

Au PLU de Colomiers approuvé le 28/06/2012, le terrain en cause est classé en zone 1UE, zone d'accueil d'activités industrielles, artisanales, d'entrepôts et de bureaux.

7. Origine de propriété :

Acte du 18/12/2009 (Vol 2010P/1048) : vente Etablissements TEISSEIRE / SMTC
BR 63 – 105 et 108 – 55 et 63, chemin des Ramassiers – 67 017m²
Terrain comprenant des bâtiments industriels et bureaux
Prix : 6 800 000 €

8. Situation locative : terrain estimé libre d'occupation.

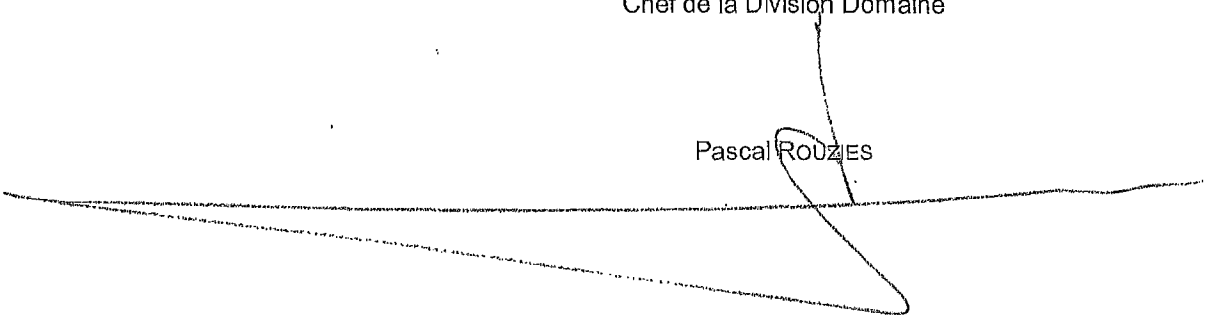
9. DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE ACTUELLE :

Compte tenu tant des caractéristiques des biens en cause que des éléments d'appréciation connus du service, la valeur vénale du terrain en cause, estimé en l'absence d'un projet précis de construction, peut être estimée à : 13 570m² à 55 €/m² = **746 350 € HT**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai **d'un an**.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
de Midi-Pyrénées
Et du département de la Haute-Garonne
L'Administrateur des Finances Publiques Adjoint
Chef de la Division Domaine

Pascal ROUZES



HAUTE-GARONNE

Commune de Colomiers

PLAN DE DIVISION Echelle 1/1000

TOULOUSE Le : 11/04/2012

1

ML/OSC

Modif.division 28/11/2014

2

DD/OSC

DOSSIER N° 09141

Fichier : 09141-D-2.DWG

**BERTHEAU
SAINT-CRIQ**

Successeurs de
MM. BERTHIER & MAUGARD
GEOMETRES
EXPERTS
16, Rue du Béarnais
CS 38019
31080 Toulouse Cedex 6
Tél : 05.61.23.31.56
Fax : 05.61.21.61.17
E-mail : contact@bec-ge.fr

NOTA

Système de coordonnées Lambert III

Application figurative du Plan Cadastral

Les limites sont tracées d'après le plan cadastral et l'état
des lieux, elles n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.

Projet de cession par SMTC à OPPIDEA

Projet de cession à OPPIDEA

BR 105p S=10021m²
BR 108p S=3680m²
S= 13 601 m²

Partie restant la propriété du SMTC

BR 105p S=28429m²
BR 108p S=190m²

REÇU
le 28 MAI 2015
PREFECTURE de la Haute-Garonne

